



# CARENAC



## PETIT JOURNAL MUNICIPAL

### Nouveaux horaires d'ouverture

#### De la mairie :

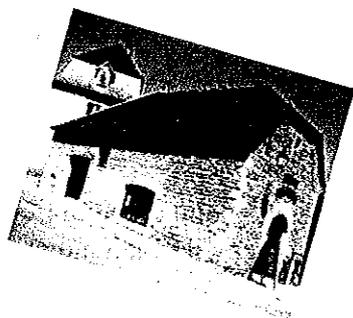
#### De L'Agence Postale :

<i>Lundi :</i>	<i>8h00 à 12h00</i>	.....	
<i>Mardi :</i>	<i>13h30 à 17h30</i>	.....	<i>8h30 à 12h00</i>
<i>Mercredi</i>	.....	.....	<i>9h30 à 12h30</i>
<i>Jeudi :</i>	<i>13h30 à 17h30</i>	.....	<i>8h30 à 12h00</i>
<i>Vendredi :</i>	<i>13h30 à 17h30</i>	.....	<i>9h30 à 12h30</i>
<i>Samedi :</i>	.....	.....	<i>9h30 à 12h30</i>

Tél : 05.65.10.94.62 e-mail : [mairie-carennac@info46.fr](mailto:mairie-carennac@info46.fr)

Tel : 05.65.10.94.24

## LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



### ▪ *La grange à l'entrée du village*

La fin des travaux de réhabilitation de la grange a permis la création d'un atelier et lieu d'exposition pour un métier d'art. Pauline AUDUBERT , céramiste, s'y est installée, à l'année, en mars 2013 pour un loyer annuel de 4 200€ (350€/mois). Sa demande de location avait été prise en compte dès l'année 2009.

La restauration de cette ancienne grange judicieusement placée à l'entrée du village et face au parking P1, a donné la possibilité d'y installer des toilettes entièrement automatisées et accessibles aux handicapés.

Détail et coût de l'opération : **98 497€**

Récupération TVA :	15 361	
Dotation Fapec :	15 596	<u>Reste à charge de la Commune</u> = <b>44 144€</b>
Conseil Régional :	7 800	
Conseil Général DETR :	<u>15 596</u>	
=	54 353€	

### ▪ *Chapelle « Notre Dame »*

Les travaux de réfection de la toiture et de la maçonnerie intérieure, les fouilles et le drainage des murs extérieurs sont terminés .Les dallages du sol de la chapelle ont été dégagés et stockés à l'extérieur du bâtiment pour procéder aux fouilles de l'intérieur .Un superbe mur gallo romain a été mis à jour et sera mis valeur dans le cœur.

Les recherches archéologiques sont pratiquement terminées et la suite des travaux de réfection des sols va pouvoir reprendre.

Détail du coût de l'opération :	<b>85 143€</b>	
Sub Conseil Général :	15 047	
Don Ministère :	16 000	
Conseil Régional :	10 678	<u>Reste à charge de la Commune</u> = <b>29 828€</b>
Récup TVA :	13 590	
=	55 315€	

#### ▪ **Le Mur du Parc du Château**

Une réunion a eu lieu le 2 décembre 2012 avec la DRAC (Direction Départementale des Affaires Culturelles), le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Lot, la Sous-Préfecture, la Mairie de Saint Céré (propriétaire du château) et le Conseil Municipal de Carennac afin de trouver un calendrier de reprise des travaux.

A ce jour ce calendrier n'a pas été respecté pour des problèmes administratifs.

Plusieurs relances ont été faites par nos soins auprès de la Sous-Préfecture pour que les travaux de sondage sous la Tour St Eloi soient réalisés au plus vite. Quand ce sondage sera réalisé, et si, après diagnostic, l'opération est possible, on pourra envisager la reconstruction du mur et procéder à la démolition des étais et ainsi libérer la rue.



#### ▪ **ParkingP3 du Pigeonnier**

Le solde de l'enveloppe voirie 2012 attribué par la Communauté de Communes est utilisé pour le goudronnage de la voie communale desservant les Logements « Lot Habitat » et le parking du Pigeonnier.

Le Conseil Municipal ayant délibéré pour l'alimentation en eau, électricité, éclairage public et tout à l'égout (mise aux normes) de ce parking et l'accueil de plus en plus nombreux des camping-cars il fallait auparavant enfouir ces nouveaux réseaux pour procéder au goudronnage.

❖ Détail du coût de l'opération : **5 648€**

Une future tranche de travaux permettra d'installer une borne automatique de distribution d'eau potable à pièces ainsi qu'une station de vidange pour eaux usées des camping-cars .

#### ▪ **Rue chevauchant le ruisseau Médéric**

L'effondrement de la voûte du ruisseau Médéric doit être solutionné. Un estimatif des travaux a été établi par le bureau d'études DORVAL. : 70 000€. La Communauté de Communes va prendre à sa charge le montant de ces travaux, en contrepartie, la Commune abandonnera le montant du programme voirie qui lui était attribué pour 2014. Ce dossier doit être finalisé en fin d'année 2013 pour une exécution des travaux début 2014.

Reste à charge pour la Commune :

La réfection du tout à l'égout et du réseau d'eau potable estimée à **27 000€**.

#### ▪ **Pont de Médéric**

Il va faire peau neuve. Le Conseil Général changera les garde-corps (refaits à l'identique), rénovera les plinthes et la chaussée. Ces travaux de sécurisation (130 000€) financés et imposés par le Conseil Général nécessiteront l'interruption de la circulation de la D 43 pendant deux mois. Les piétons pourront toutefois traverser le pont.

▪ **Voierie (Compétence le la Communauté de Communes)**

En 2012 réfection de la route communale allant du Pech d'Alon à Simon avec curage des fossés, nivelage de la route et goudronnage en bi-couche.

Le programme voirie 2013 vient de se terminer et a permis de refaire une partie de la route des Combarades, l'impasse communale qui conduit chez Mesdames Fouquet /Bennet à Magnagues et une partie de voie communale des Cordonnières jusqu'à l'entrée du lotissement de Fleyt.

La campagne de rebouchage des <nids de poules>ou< points à temps>a été réalisée. Elle permet de maintenir nos routes communales dans un état convenable malgré les rigueurs de l'hiver et un printemps pluvieux et froid.



▪ **Sécurisation piétonne**

La route départementale D20 génère une circulation très importante .Elle est très fréquentée par de nombreux poids lourds desservant les carrières de matériaux issus de notre commune et passant devant la mairie et l'école . Dans un soucis de sécurisation des enfants de l'école maternelle et des piétons, le Conseil Municipal a voté et financé les travaux pour un « plateau traversant »qui oblige les véhicules à réduire leur vitesse à 30km/heure.

Les enfants sont, en plus, protégés par des barrières mises en place par nos employés municipaux.

Les trottoirs desservant le parking P3 ont été prolongés.

❖ **Détail du coût de l'opération : 46 612€**

FC TVA :	7 269	
Sub Conseil Général :	4 000	<u>Reste à charge de la Commune</u> = 18 132€
Sub Conseil Régional :	4 300	
Amendes Police :	<u>12 911</u>	
=	28 480€	

▪ **Bornes Incendie**

Grâce au réseau ASA, de nouvelles protections incendie ont été aménagées à Broche, Magnagues, Simon, Mansergues, Les Arses, Noutary, La Pasquie, Le Bégoux.

Dans le bourg de Carennac, grâce au château d'eau de Biards, la borne de l'école a pu être alimentée avec un débit conforme aux normes en vigueur. Cette seule borne, grâce à son emplacement et son débit, doit protéger efficacement tout le bourg .

Dans un même temps et par ce biais, les alimentations en eau potable de toutes les habitations de la voie de Biards, ont été changées, les réseaux vieillissants remplacés et de nouveaux compteurs d'eau installés en limite de propriété pour faciliter l'accès à l'agent de la SAUR, chargé du relevage.

Ce projet a pu être mené à bien grâce :

- ✓ au Syndicat d'Adduction d'Eau de Padirac (AEP) qui a participé pour moitié au financement de l'opération
- ✓ à la Communauté de Communes du Haut Quercy Dordogne pour un quart, grâce à un fond de concours (aide à la sécurisation incendie)
- ✓ à la Commune de Carennac pour le solde.

Afin d'éviter une réouverture de la route, la municipalité a procédé au raccordement et au financement du tout à l'égout et à l'alimentation en eau des terrains qui ont trouvé acquéreur récemment :

❖ **Détail du coût de l'opération : 59 713€**

Sub AEP :	28 100	
Fonds de Concours Com Com :	<u>14 928</u>	<u>Reste à la charge de la Commune</u> = 16 685€
=	43 028€	

## LA VIE DANS LA COMMUNE

### ➤ **Plan Local d'Urbanisme Local Intercommunal (PLUI) :**

Le PLUI est en fin d'élaboration et a été approuvé par les huit communes.. Le registre des consultations est clos.

Un Commissaire enquêteur va être nommé prochainement pour étudier chaque demande et apporter ses conclusions.

### ➤ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS):**

Le PCS est obligatoire pour les communes concernées par le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels). Notre commune est concernée et doit se prémunir. Une réunion publique explicative a eu lieu le 20 juin. Ce plan (complément du plan ORSEC) nécessite des volontaires communaux : **relais de quartier (RDQ)**. De nombreuses personnes se sont portées volontaires lors de cette réunion.

Une prochaine réunion d'organisation de ce PCS est prévue avant fin 2013. Une journée d'exercice de mise en situation sera organisée avec l'aide de la Délégation Militaire Départementale du Lot avant la fin de l'année.

Nous sommes tous concernés par des risques naturels, technologiques et sanitaires.

### ➤ **Ecole :**

Les salles de classe ont été repeintes, les plafonds surbaissés et isolés phoniquement.

Les portes d'entrées des classes ont été remplacées par des portes alu à double vitrage et sécurisées pour les enfants. Coût de l'opération pour la Commune : **40 000€**.

La Loi Peillon (réforme des rythmes scolaires) sera appliquée dès la rentrée , avec école le mercredi matin.

### ➤ **Bureau de vote de Magnagues :**

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, le 1<sup>er</sup> août, en réponse à une demande de la Préfecture (Service Elections) , il a été voté à huit voix (8) « pour » et une voix (1) « contre », la suppression du bureau de vote de Magnagues. Un seul bureau de vote apportera une gestion plus facile à la Commune.

### ➤ **Défibrillateur :**

Un défibrillateur a été installé sur la palissade, à côté de la maison « Le Calypso ». Cette opération a été menée grâce au partenariat avec le Crédit Agricole, Groupama et l'Association des Elus du Lot.

Chacun doit signaler aux uns et aux autres son existence. Quatre personnes ont été formées à son utilisation.

### ➤ **Ordures ménagères / Invitation au civisme**

Nous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les consignes de tri affichées sur les containers. Les objets lourds et non recyclables doivent être amenés à la déchetterie de Vayrac et **non** déposés devant les bacs. La commune a mis en place un service de ramassage des encombrants moyennant une contribution de 5€ par objet encombrant.

Un tri mal fait pénalise l'ensemble des contribuables de la commune et augmente la taxe des ordures ménagères de chacun.

### ➤ **Déchets Verts (Rappel) :**

Nous rappelons que les déchets verts ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères ou dans la nature. Ils doivent être amenés à la déchetterie.

La mairie a mis en place un service de ramassage, payant certes, mais de faible contribution annuelle (20€) qui permet à tous de se débarrasser des déchets végétaux. Ce ramassage a lieu le vendredi matin.

➤ **Animations et festivités**

Expositions de peinture, sculptures : du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre (salles polyvalentes)

Lundi 12 août : Marché de la prune (Parc du château)

Samedi 19 octobre : Rando et repas du pain

Du 1<sup>er</sup> au 20 novembre : Mois de la Pierre (Cloître)

Les 7/8 décembre : Marché de Noël (Salles polyvalentes, cloître et cours de château)

➤ **Associations : Planning des activités**

**Comité des fêtes :**

Présidente : Cathy Audubert Tel 05 65 10 95 83 [catyjeanpierre@live.fr](mailto:catyjeanpierre@live.fr)

Samedi 22 juin : fête de la musique et feux de la St Jean

Dimanche 21 juillet : Brocante à Magnagues

Samedi 10 août : Marché festif

Week end des 7/8 décembre : Marché de Noël

**Clair Obscur :**

Renseignements : Françoise Bossut Tel 05 65 33 81 28 [mibossut@wanadoo.fr](mailto:mibossut@wanadoo.fr)

Cours de peinture le mardi de 9h à 12h : Rentrée le 1<sup>er</sup> octobre

Exposition « Couleurs d'Ensemble » du 1<sup>er</sup> au 8 septembre de 10h30 à 12h30 – 14h30 à 18h

**Club du Troisième âge « Le Calypso » :**

Renseignements : Arlette Laveyssière Tel 05 65 39 78 52

Le mercredi après-midi à la salle de la mairie

**Association de Pêche :**

Renseignements : JP Salamagne Tel 05 65 10 95 97

Dimanche 11 août : Concours de pêche sous la Palissade

**RandoGym de la Cabrette :**

Renseignements : Chantal Labrousse Tel 05 65 10 94 79 [cabrette-rando-gym@orange.fr](mailto:cabrette-rando-gym@orange.fr)

Blog : [www.randogymcabrette.over-blog.com](http://www.randogymcabrette.over-blog.com)

Les cours de gymnastique reprendront le mardi 10 septembre 2013 :

**Mardi** (Salle polyvalente de Carennac) :

-de 17h30 à 18h30 : Stretching

-de 18h45 à 19h45 : Gym Active

à Bétaille

**Jeudi** (Salle polyvalente de Bétaille) :

-de 9h15 à 10h15 : Gym douce

-de 10h15 à 11h15 : Stretching

Les randonnées reprendront le 14 septembre :

Vendredi : Rando découverte (RV à 9h parking P3 de Carennac)

Samedi : Rando pour tous (RV parking P3 de Carennac)

Samedi 19 octobre : Rando et fête du pain

## **Magnagues Animations:**

Renseignements: Anne Marie Fouquet Tel: 05 65 48 65 36

**Vivre à Carennac** : (Sortir de l'envasement le bras de la Dordogne-Ile de Calypso)

Renseignements : Louis Martin -Garrin Tel : 06 08 03 33 10 [vivreàcarennac@gmail.com](mailto:vivreàcarennac@gmail.com)

samedi 22 juin 2013 : Mise en place de l'association

### **Carnet Rose**

Arthur RAYLET le 29 mars 2013

Awen AUDUBERT le 11 juillet 2013

### **Carnet Noir**

Monsieur André PLANCHAIS le 26 janvier 2013

Madame Lucienne DEVES née CHEYLAT le 14 juillet 2013

**La Communauté de Communes** dispose d'un site internet qui vous permet de consulter l'actualité des huit communes qui la composent : [www.haut-quercy-dordogne.fr](http://www.haut-quercy-dordogne.fr)

La Vallée de la Dordogne est classée « GRANDS SITES de MIDI PYRENEES »  
[www.grandsites.midipyrenees.fr/](http://www.grandsites.midipyrenees.fr/)

Madame le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent  
une bonne rentrée